

COMPTE-RENDU DETAILLE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2018

Nombre de membres en exercice : 15
Présents et représentés : 11
Compte rendu affiché le 06/04/2018

L'an deux mil dix-huit le vingt-sept mars, à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 22/03/2018, et sous sa présidence.

Présents : Michel MERMIN, Maire, David MERY, Virginie BOUVARD, Patrice LACHENAL, adjoints, Sandrine BAUDET, Philipp FUHRMANN, Daniel FOËX, Philippe SAUTIER, Elodie BUSSAT, Matthias BLANDIN, Jean Romain BRIQUE conseillers.

Absente excusée : Christiane BOURAS.

Absentes : Carole CONS, Cécile DUPARC et Tanaïs DE SURMONT.

A été nommé secrétaire : Daniel FOEX

Le compte-rendu du 27/02/2018 est approuvé à l'unanimité.

1. Intercommunalité :

Assainissement Epagny : depuis le 26 mars la STEP est raccordable au réseau électrique. Les particuliers recevront un courrier qui leur indiquera la date à partir de laquelle ils devront se raccorder. L'assainissement sera dû à compter de cette date.

2. Budget : Vote des comptes de gestion et administratif et du budget primitif :

Monsieur le Maire présente les compte administratif et compte de gestion du budget général. A l'unanimité, après la sortie de M. le Maire pour le vote du compte administratif, et après en avoir délibéré, les compte administratif et de gestion et les affectations sont arrêtés comme suit :

Budget général	
Section d'investissement	
Total des recettes 2017	280 104,01 €
Total des dépenses 2017	473 861,65 €
Résultat de l'exercice 2017	- 193 757,64 €
Résultat antérieur 2016	- 40 045,56 €
Résultat de clôture	- 233 803,20 €
Affectation obligatoire minimale	233 803,20 €
Section de fonctionnement	
Total des recettes 2017	1 012 374,70
Total des dépenses 2017	785 596,33
Résultat de l'exercice 2017	226 778,37
Résultat antérieur 2016	331 736,36
Résultat de clôture	558 514,73
Résultat excédent de clôture	324 711,53

Affectation des résultats de la section de fonctionnement dans le budget primitif 2018 de la commune :

- Section de fonctionnement : 002 : 324 711,53 €
- Section d'investissement : 1068 : - 233 803,20 €
- Section d'investissement : 001 : 233 803,20 €

3. Vote des taxes communales :

L'assemblée, à l'unanimité, décide de maintenir les taux comme suit :

- Taxe d'habitation : 12,69 %
- Taxe foncière bâti : 8,93 %
- Taxe foncière non-bâti : 44,02 %

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2018 de la Commune.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le budget primitif est arrêté comme suit :

Budget général	
Section d'investissement	
Total des recettes	1 172 897,20 €
Total des dépenses	1 172 897,20 €
Section de fonctionnement	
Total des recettes	1 140 341,53 €
Total des dépenses	1 140 341,53 €

4. Extension Boulangerie :

Dans le cadre du marché à procédure adaptée relatif à la consultation pour les travaux d'extension de la boulangerie, M. le Maire explique que les publicités ont été publiées sur le site « collectivitédugenevois74.net » le 09/02/2018, et dans le Dauphiné Libéré le 14/02/2018.

Il précise que vingt-six offres ont été déposées dans les délais, soit avant le 5 mars 2018 à 17h et qu'un groupe composé d'élus et de l'équipe de maîtrise d'œuvre s'est réuni le 6 mars 2018 afin d'examiner l'ensemble des offres.

Suite à une analyse précise et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, valide les entreprises présentées dans le tableau ci-dessous :

N°	LOTS	ENTREPRISES	MONTANTS HT MOINS-DISANTS
1	TERRASSEMENT - VRD	BESSON	21 993,70 €
2	MACONNERIE DEMOLITION	TRUCHET	95 826,20 €
3	COUVERTURE ZINGUERIE	SURTEX	9 177,00 €
4	ETANCHEITE PROTECTION	SURTEX	12 233,00 €
5	MENUISERIE EXTERIEURE ALU - OCCULTATION	MARGAIRAZ	12 210,19 €
6	MENUISERIE INTERIEURE BOIS - MOBILIER	LES BOISERIES ARTISANALES	6 420,20 €
7	CLOISON PLAFOND PEINTURE	PONCET CONFORT DECOR	18 843,57 €
8	CARRELAGE CHAPE	CARRELAGE DU HAUT BUGEY	17 908,10 €
9	SERRURERIE	SERRURERIES DES USSES	7 158,50 €
10	ELECTRICITE	GRANDCHAMPS	22 863,85 €
11	CHAUFFAGE CLIM. SANITAIRE VENTILATION	CONFORT ENERGIE	26 954,00 €
TOTAL HT DES OFFRES LES MOINS-DISANTES			251 588,31 €

Il charge Monsieur le Maire ou son représentant de :

- notifier la décision aux entreprises non retenues.
- après un délai légal, de la notifier à celles qui sont retenues.
- signer tous les documents relatifs à ce marché.

5. Urbanisme :

Déclarations préalables :

M. Carlos PEREIRA : 140 Chemin du Sojard – construction d'un garage et d'un abri voiture – avis favorable

M. Stéphane DIETHELM: 412 Route de Vigny – pose de panneaux solaires– avis favorable

M. BUSSAT Jean-Paul : 16 Passage du Crelets – pose d'une clôture – avis favorable

M. David FOLNY : 90 Route du Devin – aménagement de combles et pose d'un velux – avis favorable.

Certificats d'urbanisme :

- Me GILIBERT: propriété LAFARGE - parcelles B 1709 et B 1711 – 520 Route de Vigny
- Me BILLET : propriété GUERRY-SCHAAR – vente parcelle B 431 – 70 Route de la Crapière.
- Me BOREY – propriété GLUD – vente parcelle B 1218 – Lotissement Aux Tirées

Permis de construire :

M. Adrien MISCHI : 19 Route des Maréchaux – aménagements extérieurs – avis favorable

6. Travaux :

Eglise : projet de réfection du toit – montant prévisionnel des travaux : 20 000 €

Auberge : Dans le cadre de la reprise de la gérance, divers travaux ont été nécessaires (électricité, plomberie, réparation de la hotte, installation d'un adoucisseur sur l'ensemble du bâtiment). L'ouverture de l'auberge est prévue le 11 avril.

Route d'Epagny : le goudron sera repris courant avril (trous sur la route et tâche de liquide sur la place).

7. Scolaire :

Participation des communes :

- Commune de Jonzier-Epagny : 96 144 €
- Commune de Savigny : 107 456 €

Soit 942 €/élève/an.

Retour semaine 4 jours : Cette proposition a été validée, à la majorité des membres présents, lors du conseil d'école du 20 mars dernier. L'Inspection Académique doit désormais donner son accord.

Ouverture de la garderie à 7 h : Le comité du SIVU refuse cette demande émanant des parents estimant que les journées sont bien assez longues pour certains enfants qui sont présents à tous les services périscolaires (garderie du matin et du soir et cantine).

Reconduction des NAP : Les nouvelles activités périscolaires ne seront pas reconduites à la rentrée de septembre 2018.

Rattrapage Pont de l'Ascension :

Après deux modifications émanant de l'Inspection Académique quant au report des mercredis travaillés pour le rattrapage du Pont de l'Ascension, la directrice, Mme WEBER, a souhaité maintenir les mercredis 2 et 23 mai comme journées travaillées. Les transports scolaires et les services de restauration scolaire ont été organisés en ce sens.

Projet journée PARIS : M. MERY rappelle que la classe de CM2 a été sélectionnée dans le cadre du projet de parlement des enfants et a reçu la visite de Mme Virginie DUBY-MULLER, député de Haute-Savoie le 5 février dernier. Les élèves doivent maintenant rédiger un projet de loi sur le thème de la « protection de la biodiversité » qui sera présenté à un jury. Le résultat national de ce concours se fera à Paris le 31 mai prochain. Quel que soit le résultat de ce concours, le SIVU des Ecoles, en collaboration avec les enseignantes, Mmes THOMASSON et WEBER, souhaite emmener les élèves à PARIS le mardi 19 juin pour une visite de l'assemblée nationale. Prise en charge du coût du transport en TGV par le SIVU

des écoles pour un montant de 1500 € pour les 30 participants (24 élèves et 6 accompagnateurs). Une participation des parents sera également demandée.

8. Environnement :

Nettoyage de printemps : il a eu lieu le 24 mars dernier avec des participants moins nombreux que les précédentes années mais avec moins de déchets sur la commune également.

Chasse aux œufs de Pâques : elle aura lieu sur le Mont de Vigny le dimanche 8 avril. L'assemblée à l'unanimité, approuve le remboursement d'un montant de 128,00 € à Mme Virginie BOUVARD, pour l'achat des œufs de Pâques.

Réaménagement du rond-point : la réflexion est toujours en cours pour ce réaménagement. Une réfection complète n'est pas envisagée car le coût serait onéreux et non judicieux notamment pour des raisons budgétaires.

Aménagements extérieurs : des plantations de vivaces et de graminées au niveau des plates-bandes et du rond-point seront effectuées par les employés communaux. Le choix des essences permettra de réduire l'entretien et le désherbage par les agents.

9. Personnel :

Emploi été : Le conseil municipal, approuve, à l'unanimité, la création d'un poste saisonnier à temps complet pour la période estivale. La publicité relative à cette offre d'emploi sera affichée sur les panneaux d'affichage communaux et dans les commerces.

10. Divers

Prélèvement automatique des loyers communaux : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la mise en place des prélèvements automatiques pour le paiement des loyers des appartements communaux pour les locataires qui le souhaitent.

Auberge communale : Ouverture le 11 avril 2018.

Chemin de Minzier : réouverture prévue, avec une aide du Syndicat Intercommunal du Vuache, en 2019. M. TREMBLET a accepté que l'on ré-ouvre le chemin en bordure de son champ.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

**Le Maire,
M. MERMIN**